Que
Recherche
dev

Conseil de la recherche
et du développement forestiers

Ministère des Terres et Forêts

RAPPORT ANNUEL
1974/75

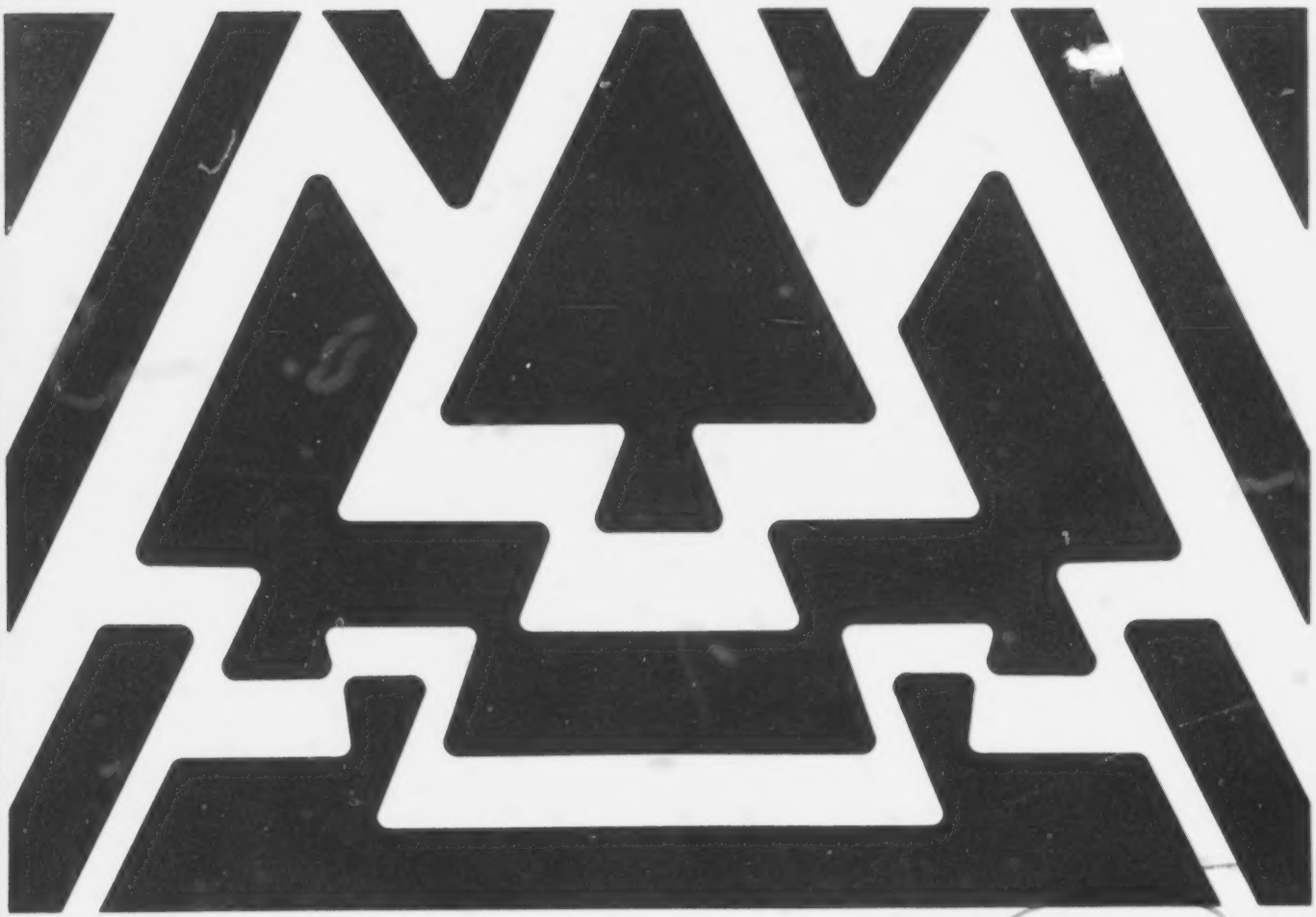

WITHDRAWN

104-03464/

CONSEIL DE LA RECHERCHE
ET DU
DEVELOPPEMENT FORESTIERS

CINQUIEME
RAPPORT ANNUEL
1974/1975

JUL 14 1975
RECEIVED

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec

GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE
DES TERRES
ET FORÊTS

CONSEIL DE LA
RECHERCHE ET DU
DÉVELOPPEMENT
FORESTIERS

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

Québec, le 15 juillet 1975

L'Honorable Kevin Drummond, ministre
Ministre des Terres et Forêts
Hôtel du Gouvernement
Québec 4

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le cinquième rapport annuel concernant les activités du Conseil de la recherche et du développement forestiers au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 1975.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

ANDRE LAFOND

AL/di

TABLE DES MATIERES

Page

TABLE DES MATIERES i

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT FORESTIERS 1974/75 iii

RESUME v

SUMMARY vi

FONCTIONS ET RESPONSABILITES DU CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT FORESTIERS vii

REUNIONS ix

CONSIDERATIONS DU PRESIDENT xi

I- INTRODUCTION 1

II- LA POLITIQUE DE RECHERCHE FORESTIERE 3

III- RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES COMITES COMITES *AD HOC* 14

3.1 Recherches en génétique forestière 14

3.2 Etude sur la recherche et l'enseignement en technologie du bois 16

Page

IV- L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES EN GENIE FORESTIER 19

V- CONCLUSION 22

Annexe A 23

Annexe B 28

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT FORESTIERS 1974/75.

Président

M. André Lafond, B.Sc.App., ing.f., *Ph.D.*, Doyen, faculté de Foresterie et de Géodésie, université Laval, Québec.

Vice-Président

M. Pierre Gendron, C.C., B.Sc., *Ph.D.*, hon. D. Sc. (Ottawa), hon. LLD. (Montréal), Président, Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers, Pointe-Claire, Montréal.

Membres

M. Jean Bérard, B.Sc.App., ing.f., Directeur général, division des Bois et Forêts, Association canadienne des producteurs des pâtes et papiers, Montréal.

M. Pierre Dorion, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., *M.F.*, Directeur, Service de la recherche, ministère des Terres et Forêts, Québec.

M. Paul-Emile Lachance, B.Sc.App., ing.f., M.F., *Ph.D.*, Président, Conseil des producteurs de pâtes et papiers, Québec.

M. Pierre-Paul Légaré, B.Sc.App., ing.f., Directeur général des Forêts, ministère des Terres et Forêts, Québec.

M. Marcel Lortie, B.Sc.App., ing.f., *Ph.D.*, Directeur général régional, Service de la gestion de l'environnement, C.P. 10 100 Ste-Foy, Québec.

M. J.-Dan MacArthur, B.Sc.F., Département des Ressources renouvelables, faculté d'Agriculture, Collège McDonald de l'université McGill, Ste-Anne-de-Bellevue.

M. Louis Roy, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., Vice-président, Reichold Chemicals, Ste-Thérèse-de-Blainville.

Secrétaire

M. Pierre Villeneuve, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., ministère des Terres et Forêts, Québec.

RESUME

Le cinquième rapport annuel du Conseil de la recherche et du développement forestiers présente un résumé des principales activités du Conseil au cours de l'année budgétaire 1974/75 ainsi que les résultats des travaux de deux comités *ad hoc*.

Les travaux des comités ont résulté dans la publication de deux rapports concernant *"L'Amélioration du pin gris au Québec"* (rapport n° 2) et *"L'Enseignement et la Recherche en sciences et technologie du bois"* (rapport n° 3).

Le Conseil de la recherche, pour sa part, a suivi avec beaucoup d'intérêt le projet de création de l'Institut de recherches en génie forestier et il a été mandaté par le ministère des Terres et Forêts pour présenter aux administrateurs de l'Institut les avantages de la ville de Québec comme site futur de la section Est de cet organisme de recherche.

Enfin, la préoccupation majeure du Conseil a certes été l'étude et la préparation d'un rapport concernant le projet d'une politique de recherche forestière pour le Québec qui est la base essentielle pour orienter, coordonner et promouvoir la recherche forestière au Québec. Ce document contient vingt-cinq recommandations qui résument bien les vues et les désirs du Conseil.

SUMMARY

The fifth annual report of the Council of Forest Research and Development presents a summary of the chief activities of the Council during the fiscal year 1974/75 and the results of the work of the different ad hoc committees.

The major concern of the Council during this year was the study and the preparation of a report on a forest research policy for Quebec which is an essential basis in order to guide, coordinate and promote the forest research in the Province of Quebec. The report contains twenty-five recommendations which summarize opinions and wishes of the Council.

The members of the Council were very attentive to the project related to the formation of the Forest Engineering Research Institute of Canada (F.E.R.I.C.). The Council was elected by the Quebec Department of Lands and Forests to show the advantages of Quebec as the site for the Eastern Section of this Research Organization.

Ad hoc committees have published two reports. One (Report n°. 2) is related to the improvement of Jack pine while the other (Report n°. 3) is concerned whith the teaching and research in wood technology.

FONCTIONS ET RESPONSABILITES DU CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT FORESTIERS

Le Conseil de la recherche est un organisme consultatif relevant du ministre des Terres et Forêts du Québec et dont la création a été ratifiée le 2 décembre 1970, en vertu de l'arrêté ministériel n° 4493. Ses principales fonctions et responsabilités sont les suivantes:

1-. Promouvoir, coordonner et orienter les recherches forestières du Québec;

2-. Proposer au Ministre et suggérer aux dirigeants des autres organismes de recherche et de développement forestiers oeuvrant au Québec des objectifs et des programmes de recherche et de développement forestiers ainsi que les moyens les plus aptes à leur atteinte et à leur réalisation;

3-. Etudier, sur demande du Ministre, toute question relative à la recherche et au développement forestiers. A cette fin, le Conseil devra:

   a) Etudier les besoins en recherche fondamentale et appliquée ainsi que dans le domaine de l'innovation en foresterie afin de promouvoir le développement économique du Québec et de satisfaire à l'intérêt public;

b) Tenir un inventaire:

- des programmes et des projets de recherche forestière effectués au Québec ou ailleurs mais pouvant intéresser le Québec;
- des ressources humaines, matérielles et financières des divers organismes de recherche et de développement forestiers au Québec.

c) Evaluer, en fonction des priorités établies, les divers programmes de recherche et de développement forestiers qui lui seront soumis;

d) Trouver les meilleurs moyens de susciter et maintenir la collaboration et l'échange de renseignements entre le Conseil et les autres organismes publics ou privés qui sont intéressés à la recherche et au développement forestiers au Québec.

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT FORESTIERS

Réunions:

Trente-neuvième réunion:

Le 10 avril 1974, à Québec.

Quarantième réunion:

Le 30 avril 1974, à Québec.

Quarante et unième réunion:

Le 6 juin 1974, à Québec.

Quarante-deuxième réunion:

Le 5 septembre 1974, à Québec.

Quarante-troisième réunion:

Les 14 et 15 novembre 1974, à la forêt Montmorency, Parc des Laurentides.

Quarante-quatrième réunion:

Le 10 décembre 1974, à Québec.

Quarante-cinquième réunion:

Le 16 janvier 1975, à Québec.

Quarante-sixième réunion:
Les 3 et 4 février 1975, à Québec.

Quarante-septième réunion:

Le 3 avril 1975, à Québec.

CONSIDERATIONS DU PRESIDENT

Ce qui caractérise le rapport du Conseil de la Recherche et du développement forestiers, est la présentation d'un mémoire qui élabore une restructuration du Conseil et qui présente en même temps différentes suggestions pour l'établissement d'une politique de recherches et de développement dans le domaine forestier au Québec.

Il s'agit là du résultat de nombreux travaux d'enquêtes qui essaient de considérer la situation globale de la foresterie au Canada, son développement et les besoins pressants de la recherche au Québec en tenant compte de l'orientation que prend la politique scientifique du Canada et du Québec.

Les membres du Conseil tiennent à remercier, pour la collaboration reçue pendant toute la longue période de préparation de cette étude, ceux qui en étaient responsables aussi bien que les divers organismes du Québec et des autres provinces qui ont si aimablement accueilli nos représentants et répondu aux diverses questions qui leur étaient posées.

Nous croyons bien sincèrement que les propositions qui sont faites devraient permettre au Gouvernement du Québec de réaliser une politique d'ensemble qui amènera le développement de la recherche forestière

en vue de résoudre quelques-uns des principaux problèmes de la foresterie québécoise.

Il s'agit là d'une première étape dans le travail du Conseil. Nous souhaitons ardemment que les autres étapes voient à un développement plus actif et encore plus efficace de ces tâches.

Le Président,

André Lafond

I- INTRODUCTION

L'année 1974/75 a été pour le Conseil de la recherche et du développement forestiers une période intense d'activités au cours de laquelle il s'est efforcé de finaliser la plupart des travaux entrepris par les différents comités *ad hoc* et par le groupe de travail sur la politique de recherche forestière.

Nous pouvons affirmer que les travaux du Conseil ont porté presque exclusivement sur l'étude et la préparation du rapport concernant le projet d'une politique de recherche forestière pour le Québec. Ce document intitulé: *"Une politique de recherche forestière pour le Québec"*, résume les vues et les opinions des membres du Conseil sur ce sujet et il contient de nombreuses recommandations qui, nous l'espérons, seront prises en grande considération par les autorités du ministère des Terres et Forêts et des autres organismes de recherche oeuvrant au Québec.

Les travaux de deux comités *ad hoc* ont résulté en deux rapports intéressants concernant *"l'Amélioration du pin gris au Québec"* (rapport n° 2) et *"l'Enseignement et la Recherche en sciences et technologie du bois"* (rapport n° 3). Ces deux documents ont été publiés et des copies sont disponibles au secrétariat du Conseil.

Enfin, le Conseil de la recherche s'est vivement intéressé à la création de l'Institut canadien de recherche en génie forestier, un projet conjoint des industries forestières et du gouvernement canadien. De

plus, le Conseil a été mandaté par le ministère des Terres et Forêts pour présenter aux dirigeants de l'Institut un mémoire faisant valoir les principaux avantages de la ville de Québec comme site futur pour l'emplacement physique de la section "Est" de l'Institut. Le rapport a donc été soumis à cette fin, le 13 juin 1974, à Montréal.

II- LA POLITIQUE DE RECHERCHE FORESTIERE

Lors de sa réunion du 23 mars 1973, le Conseil formait un groupe de travail* et lui confiait un mandat dont voici les principaux éléments:

1 . Décrire l'état actuel de la recherche forestière au Québec;

2 . Effectuer une étude critique de la situation actuelle de la recherche forestière afin d'en déceler les avantages et les aspects susceptibles d'amélioration;

3 . Proposer au C.R.D.F. des recommandations visant à accroître le rendement et l'efficacité de la recherche forestière.

Puis, lors de la réunion du 5 septembre 1974, le Groupe de travail soumettait au C.R.D.F. le rapport final de ses travaux. Ce document a été reçu avec un vif intérêt, d'autant plus qu'il semblait être le premier travail présentant une étude détaillée de la recherche forestière au Québec.

---

* Voir sa composition en annexe.

Lors des réunions subséquentes, le Conseil a entrepris l'étude détaillée de ce volumineux rapport afin d'en arriver à un synthèse qui présenterait les opinions et les recommandations des membres du Conseil. Enfin, au cours de la dernière réunion de l'année, les membres finalisaient leurs travaux par un document d'environ 110 pages.

Cependant, puisqu'il tenait à garantir une certaine publicité aux travaux du Groupe de travail, le Conseil a décidé que le document proposé serait publié sous forme d'études séparées, traitant des sujets suivants:

a) Généralités et définitions;

b) L'importance économique et sociale de la forêt et l'analyse de l'industrie forestière;

c) Les organismes de recherche forestière oeuvrant au Québec;

d) Politiques de recherches forestières en certains lieux hors du Québec;

e) Eléments de base pour l'élaboration d'un programme global de recherches forestières;

f) Proposition d'une méthode pour évaluer la rentabilité de la recherche forestière;

g) Eléments d'une politique rationnelle de recherche forestière pour le Québec.

Enfin, étant donné que le rapport du Conseil sera probablement publié au cours de l'année, nous nous contenterons de citer ici les recommandations qu'il contient:

1.-*Nous recommandons que le C.R.D.F. ait les fonctions et les responsabilités suivantes:*

1°. Etudier et définir au fur et à mesure les besoins en recherche et développement dans les divers domaines de la foresterie en accord avec les objectifs globaux du gouvernement;

2°. Déterminer les priorités des programmes de recherche forestière en tenant compte des problèmes spécifiques et des impératifs de la foresterie au Québec;

3°. Effectuer et tenir un inventaire:

a) des programmes et des projets de recherche et de développement forestiers effectués au Québec ou ailleurs mais pouvant intéresser la province;

b) des ressources humaines, financières et matérielles des divers organismes de recherche et de développement forestiers oeuvrant au Québec.

4°. Etablir un mécanisme efficace de coordination des travaux de recherche effectués au Québec;

5°. Reviser périodiquement les travaux de recherche et en évaluer la performance et l'impact afin de favoriser une plus grande utilisation et une meilleure application des résultats en fonction des objectifs visés;

6°. Favoriser une collaboration efficace entre les chercheurs et entre les organismes, tout particulièrement auprès du Centre de recherches forestières des Laurentides, de l'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers, de l'Institut canadien de recherches en génie forestier, de la faculté de Foresterie et de Géodésie et du Fonds de recherches forestières de l'université Laval ainsi qu'auprès du ministère d'Etat à la science et à la technologie du Canada. Une telle collaboration pourrait s'effectuer par une entente officielle.

7°. *Recommander au Ministre l'octroi de subventions et de contrats de recherche pour la réalisation des travaux et d'études en accord avec les objectifs fixés;*

8°. *Recommander au Ministre l'attribution de bourses d'étude de façon à orienter les travaux de thèse de maîtrise ou de doctorat en fonction des objectifs identifiés par le C.R.D.F.;*

9°. *Recommander un système de diffusion et de vulgarisation des résultats de recherche;*

10°. *Former des comités "ad hoc" et des groupes de travail pour l'étude de problèmes bien définis et spécifiques;*

11°. *Etablir et maintenir des liens étroits avec le Conseil de la politique scientifique du Québec pour tout ce qui touche à la recherche et au développement forestiers;*

12°. *Entretenir des relations étroites avec le Conseil consultatif des réserves écologiques;*

13°. *Organiser son secrétariat le plus efficacement possible en étant pourvu d'un personnel et d'un budget suffisants pour mener à bien les tâches qui lui sont confiées;*

14°. *Se doter de règlements nécessaires à son bon fonctionnement.*

2.-*Nous recommandons:*

1°. *Que le Conseil de la recherche soit majoritairement constitué de bénéficiaires des résultats des travaux de R et D;*

2°. *Que la tâche principale du Conseil soit celle d'orienter la recherche et d'en fixer les priorités;*

3°. *Que le Conseil soit assisté d'un Comité permanent de coordination, composé des représentants des organismes de recherche, dont les fonctions seraient:*

a) *de proposer comment et par qui les recherches suggérées pourront être réalisées;*

b) *d'assurer un rôle de vigilance quant à la qualité des travaux de recherche.*

3.-*Nous recommandons que les organismes suivants soient représentés au C.R.D.F. par des personnes occupant un poste élevé de gestion:*

1°.	*Le ministère des Terres et Forêts:*	*2 personnes*
2°.	*Les autres ministères québécois intéressés à la forêt et à son utilisation:*	*1 personne*
3°.	*Le ministère de l'Environnement du Canada:*	*1 personne*
4°.	*L'industrie des pâtes et papiers, l'industrie du sciage et du déroulage et les industries connexes:*	*2 personnes*
5°.	*Les associations et les sociétés intéressées à la forêt et à son utilisation:*	*2 personnes*
6°.	*Les organismes gouvernementaux, universitaires, semi-publics ou privés oeuvrant en recherche forestière:*	*2 personnes*
7°.	*Le président du Comité de coordination:*	*1 personne*
	Total:	*11 personnes*

4.-*Nous recommandons qu'un représentant des organismes suivants soit délégué comme membre du Comité de coordination dont le président, choisi par les membres, deviendra automatiquement membre du C.R.D.F.:*

1°. *Le Service de la recherche du ministère des Terres et Forêts;*

2°. *La faculté de Foresterie et de Géodésie de l'université Laval;*

3°. *Le Fonds de recherches forestières de l'université Laval;*

4°. *Le Centre de recherche industrielle du Québec;*

5°. *Le Centre de recherches forestières des Laurentides du ministère de l'Environnement du Canada;*

6 . *L'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers;*

7 . *L'arboretum Morgan de l'université McGill;*

8 . *L'Institut canadien de recherches en génie forestier;*

9 . *Les deux Services de la recherche du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.*

5.-*Nous recommandons que le Secrétaire du Conseil soit assisté d'un économiste forestier et d'un recherchiste.*

6.-*Nous recommandons la mise en oeuvre d'un programme d'utilisation des classifications écologiques en donnant priorité aux territoires les plus productifs et les plus propices à une pratique d'aménagement intensif, à ceux où la concurrence des utilisations est la plus vive et où les dangers de détérioration des stations sont les plus immédiats.*

7.-*Nous recommandons au Gouvernement d'agir sans délai dans l'établissement d'un réseau complet de réserves écologiques afin de conserver des milieux forestiers non perturbés et afin d'en étudier l'évolution.*

8.-*Nous recommandons que, parallèlement aux recherches relatives à la description des milieux écologiques homogènes, des recherches soient conduites afin de connaître les caractéristiques forestières de ces milieux, c'est-à-dire leurs tarifs de cubage, leur accroissement, leur rendement, leur indice de fertilité, la qualité des tiges, etc...*

9.-*Nous recommandons le développement de travaux de recherche sur la photo-interprétation des diverses informations obtenues à très haute altitude ou par satellite. Ces travaux devraient être effectués en collaboration avec des organismes comme le Centre canadien de télédétection.*

10.-*Nous recommandons:*

a) *Que la priorité soit donnée à la conduite de recherches sur l'aménagement des peuplements d'essences feuillues. Ces travaux, cependant, devraient s'effectuer sans abandonner les recherches en cours sur le sapin et sans pour autant négliger les recherches sur la régénération de la pessière et sur l'aménagement du pin gris;*

b) *Que soient poursuivies à leur niveau actuel les recherches sur l'aménagement du peuplier faux-tremble, essence à croissance rapide, qui se prête à diverses utilisations et dont la distribution est générale au Québec;*

c) *Que les recherches en aménagement soient concentrées sur les stations susceptibles de réagir suffisamment, c'est-à-dire sur les stations de bonne et d'excellente qualité.*

11.-*Nous recommandons que les recherches en cours sur la fertilisation des forêts naturelles soient poursuivies et qu'elles soient ensuite étendues aux peuplements mélangés et feuillus.*

12.-*Nous recommandons:*

a) *Que le Service de la recherche poursuive avec l'aide des régions administratives l'établissement de son réseau de secteurs expérimentaux pour l'amélioration des arbres forestiers et que les autres organismes de recherche y concentrent leurs travaux en génétique forestière;*

b) *Que les recherches en reboisement portent prioritairement sur les méthodes de culture des plantations sans négliger les recherches sur la préparation du terrain ainsi que sur les méthodes et l'équipement de reboisement;*

c) *Que des recherches soient entreprises immédiatement sur la gestion des plantations composées d'essences qui ont été et qui sont le plus couramment utilisées pour la réalisation des travaux de reboisement au Québec afin de pouvoir bientôt recommander les meilleures méthodes d'entretien pour ces plantations;*

d) *Que, dans les recherches sur le reboisement et la génétique forestière, la priorité soit accordée aux essences à croissance rapide ainsi qu'aux essences feuillues les plus utilisées par l'industrie;*

e) *Que ces recherches visent à pouvoir déterminer toute la programmation des travaux à effectuer à partir de l'établissement d'un peuplement jusqu'à sa coupe finale.*

13.-*Nous recommandons:*

a) *Que des travaux de recherche soient poursuivis afin de trouver des méthodes de détection précoce des épidémies de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et des autres insectes forestiers;*

b) *Que, pour lutter à long terme contre les ennemis biologiques de la forêt, soient développées des méthodes efficaces d'aménagement forestier qui tiennent compte de leur présence;*

c) *Qu'à court terme, des recherches soient poursuivies afin de trouver des méthodes efficaces et sélectives de lutte contre ces ennemis de la forêt, en particulier au niveau des méthodes de lutte biologique applicables à des coûts acceptables.*

14.-*Nous recommandons que des activités de recherche soient développées en protection contre le feu et qu'elles portent en particulier sur:*

a) *l'effet des campagnes d'information ayant pour but de sensibiliser la population;*

b) *la possibilité de réduire les coûts de prévention, de détection et de lutte contre les incendies forestiers;*

c) *l'intégration aux prescriptions d'aménagement forestier des méthodes de prévention et de lutte contre le feu.*

15.-*Nous recommandons l'établissement d'un programme de recherches en aménagement des zones forestières protégées ou réservées aux fins des besoins immédiats des populations urbaines en tenant compte du motif de leur établissement et en s'adjoignant la collaboration des autres ministères concernés. (p. 54).*

16.-*Nous recommandons:*

1°. *Que le ministère des Terres et Forêts fasse connaître à l'Institut canadien de recherches en génie forestier les besoins et les priorités du Québec en exploitation forestière de façon à ce qu'il en soit tenu compte dans l'élaboration de son programme;*

2°. *Que l'Institut prenne les mesures nécessaires pour participer à une expertise québécoise en exploitation;*

3°. *Que l'Institut étudie les modalités de participation à la formation d'un personnel québécois qualifié en exploitation forestière;*

4°. *Que REXFOR devienne membre de l'Institut.*

17.-*Nous recommandons:*

1°. *Que des recherches soient effectuées relativement aux méthodes et à l'équipement d'exploitation les mieux adaptés aux conditions particulières des forêts privées;*

2°. *Que l'on établisse des plans de gestion pour les propriétaires forestiers;*

3°. *Que l'on poursuive les recherches effectuées dans le but de mieux connaître les diverses motivations des propriétaires forestiers et de mieux évaluer l'impact des mesures incitatives préconisées par le ministère pour faire échec au morcellement ainsi que pour favoriser le regroupement et la mise en valeur des forêts privées;*

4°. *Que les recherches soient poursuivies afin de déterminer les seuils de rentabilité relativement à l'étendue des propriétés ainsi qu'à l'échelle des opérations d'aménagement;*

5°. *Que l'on continue les analyses coûts-bénéfices des travaux de mise en valeur de la forêt privée tant au niveau du propriétaire que de l'Etat;*

6°. *Que des recherches soient entreprises afin de moderniser et d'améliorer la vulgarisation des techniques et des méthodes de gestion forestière de même que la diffusion de l'information relative aux politiques gouvernementales et à l'assistance technique et financière disponible. Ces recherches devraient aussi porter sur les méthodes d'incitation les plus efficaces.*

18.-*Nous recommandons que les travaux du Service de la recherche demeurent prioritairement orientés vers les principales activités du ministère dont les besoins de recherche sont considérables.*

19.-*Nous recommandons que le Service de la recherche obtienne les personnes-ressources capables de le conseiller dans la planification et l'exécution de projets ou de contrats de recherche dans les domaines suivants: l'aménagement, la protection contre le feu, la pathologie, l'entomologie, l'exploitation ainsi que la science et la technologie du bois.*

20.-*Nous recommandons que le ministère fasse les démarches nécessaires auprès du Conseil du trésor afin que le Service de la recherche se voit accorder un nombre de postes permanents équivalant à son niveau d'opération actuel et, en particulier, que la proportion du nombre de techniciens par rapport au nombre de professionnels soit élevée au niveau de la norme généralement reconnue pour les organismes de recherche forestière.*

21.-*Nous recommandons aux autorités du Gouvernement du Québec de créer, à l'exemple du Gouvernement canadien, un corps particulier de fonctionnaires professionnels pour les chercheurs scientifiques; à l'intérieur de ce corps interprofessionnel, la promotion serait obtenue au mérite et permettrait aux scientifiques les plus compétents d'atteindre des traitements aussi intéressants que ceux des cadres supérieurs de la fonction publique et des chercheurs scientifiques du Gouvernement du Canada.*

22.-*Nous recommandons que le ministère des Terres et Forêts contribue à la formation de spécialistes et s'assure la collaboration des universitaires dans le but de résoudre les problèmes forestiers du Québec en offrant des subventions et des contrats de recherche pluriannuels selon les priorités établies et aussi en octroyant régulièrement des bourses d'études plus substantielles selon une programmation qui favoriserait l'orientation des étudiants vers les secteurs de pointe ou les secteurs négligés.*

23.-*Nous recommandons au ministère des Terres et Forêts d'élever sa contribution à la formation de jeunes chercheurs dans le domaine de la foresterie en fonction des besoins et des priorités.*

24.-*Nous recommandons que le Centre de recherches forestières des Laurentides obtienne un financement proportionnel à l'importance de la région forestière qu'il dessert, celle du Québec, par rapport à l'ensemble des forêts et de l'économie canadienne. Une partie de l'augmentation des fonds qui en découlera devrait être octroyée en contrats de recherche aux agences québécoises susceptibles d'effectuer adéquatement des travaux contractuels.*

25.-*Nous recommandons que le Gouvernement du Québec fasse valoir ses droits avec plus de vigueur sur les questions suivantes:*

a) une participation accrue des Instituts nationaux du Service canadien des forêts dans la solution des problèmes forestiers du Québec;

b) une augmentation des octrois de recherche consentis par les ministères et les divers organismes du Gouvernement canadien.

III- RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES COMITES *AD HOC*

Les résultats des travaux de deux comités *ad hoc* ont été finalisés au cours de l'année 1974/75 et ils ont fait l'objet de deux publications que le Conseil jugeait utiles pour ceux qui oeuvrent dans ces secteurs.

3.1 Recherches en génétique forestière

Depuis sa création, le 6 novembre 1970, le Comité de recherches en génétique forestière a accompli d'importants travaux. Les premiers résultats se concrétisèrent par un rapport sur la populiculture au Québec qui fait le point sur l'amélioration du peuplier et le développement de sa culture.

Par la suite, le Conseil de la recherche confiait au Comité le mandat d'étudier la possibilité d'élaborer un programme général d'amélioration du pin gris au Québec. Ainsi, dès janvier 1972, le Comité s'est mis à la tâche pour en arriver, en avril 1973, à la production d'un rapport sur la génétique du pin gris qui a été publié en février 1975 et qui s'intitule: *"L'Amélioration du pin gris au Québec"*.(1)

En plus d'évaluer l'importance du pin gris sur les plans des forêts naturelles, de l'utilisation industrielle et de la sylviculture, ce document présente un bon résumé des travaux d'amélioration réalisés sur

---

1.- C.R.D.F., 1974: Rapport no 2, 169 p., disponible au secrétariat du Conseil.

cette essence au Québec et en Amérique du Nord et il démontre le vaste potentiel d'amélioration de cette espèce sur les plans de la production, de la forme des tiges et de la résistance aux maladies. Enfin, le Comité y propose un programme général d'amélioration du pin gris au Québec qui devra être entrepris en tenant compte des régions à forte concentration en peuplements naturels de pin gris.

Bien que le Conseil ait accueilli favorablement le rapport du Comité, il tient cependant à faire une certaine mise au point: il serait prématuré actuellement de préconiser une politique provinciale de recherches en génétique du pin gris puisque le problème du reboisement en cette essence est davantage régional. Toutefois, le Conseil a approuvé la publication du rapport du Comité comme document de référence très valable. Avant d'entreprendre un programme sérieux d'amélioration du pin gris, le Conseil tient cependant à s'assurer que cette essence sera effectivement utilisée par les industries forestières et à ce que d'autres études viennent compléter ce rapport en ce qui regarde l'aménagement, la technologie et la mise en marché du pin gris au Québec.

Enfin, devant l'efficacité de ce Comité, le Conseil lui a confié un nouveau mandat qui consiste à préparer un rapport sur l'état actuel de la recherche et du développement en génétique forestière au Québec. Les résultats des travaux du Comité devraient parvenir au Conseil au cours de 1975.

3.2 Etude sur la recherche et l'enseignement en technologie du bois

Suite à l'intérêt marqué du ministre des Terres et Forêts qui avait confié au C.R.D.F. la tâche d'étudier la question relative à la recherche et à l'enseignement en technologie du bois, le Conseil décidait, le 17 janvier 1972, de former le Comité d'étude sur la recherche et l'enseignement en technologie du bois dont le mandat se résumait ainsi:

a) Effectuer l'inventaire des personnes ou organismes qui oeuvrent dans ce secteur;

b) Définir les objectifs de la province concernant la recherche et l'enseignement en technologie du bois;

c) Déterminer le plus clairement possible les carences actuelles dans ce domaine;

d) Définir les principaux moyens nécessaires pour répondre aux besoins fixés et pour régler les principaux problèmes existants.

Cette étude coïncidait avec l'action du Conseil de la politique scientifique qui a placé la technologie du bois parmi les quatres grandes priorités en matière de recherche scientifique.(1)

1.- Conseil de la politique scientifique, 1972: Premier rapport annuel 1972/73, Québec, 14 p.

Le Comité a remis son rapport au Conseil en janvier 1974. Ce dernier le considère comme un document de base très valable et susceptible de faire avancer les recherches dans ce secteur et de sensibiliser les responsables ainsi que le public concernant l'urgence de développer cette science au Québec.

Par la suite, plusieurs démarches ont été entreprises auprès du Comité de la politique scientifique du Québec et auprès des industriels du sciage. Ces derniers se sont montrés très intéressés par les efforts faits jusqu'à présent et plusieurs ont manifesté le désir d'y participer concrètement.

Les résultats des travaux du Comité ont été résumés dans le rapport no 3 du Conseil, intitulé: *"L'Enseignement et la Recherche en sciences et technologie du bois"*. Ce document a été publié en février 1975 et il est disponible au secrétariat du Conseil.

Plusieurs recommandations ont été émises par les membres du Comité au sujet desquelles le Conseil a tenu à ajouter les commentaires suivants:

a) La première recommandation porte sur la nécessité de coordonner l'enseignement dans ce secteur et ce, à tous les niveaux. Elle couvre en même temps la nécessité de coordonner la recherche fondamentale sur le bois et la recherche appliquée aux produits forestiers du Québec. Les membres du Comité ont proposé un type de structure et un mode de financement pour assurer cette coordination. Cependant,

si la première partie de la recommandation indique l'objectif à atteindre, la seconde partie ne constitue qu'un moyen parmi d'autres. C'est ce que le Conseil de la recherche et du développement forestiers a entrepris d'explorer plus à fond.

b) La seconde recommandation, après avoir rappelé l'état nettement défavorisé de l'enseignement et de la recherche universitaire dans le secteur des sciences et de la technologie du bois, propose que les organismes impliqués (notamment le ministère de l'Education et les universités) s'emploient à assurer une priorité à ce secteur de façon à ce que le programme puisse être accessible aux étudiants des trois cycles universitaires. La recommandation porte aussi sur la nécessité d'articuler, de coordonner et de planifier les enseignements professionnels et universitaires. Enfin une mention est faite à l'effet que les autorités compétentes considèrent le fait que l'université Laval possède déjà un département d'Exploitation et d'Utilisation des bois.

Le Conseil de la recherche fait siens les objectifs visés par ces recommandations et il étudie présentement, de concert avec d'autres organismes, les moyens à prendre pour les atteindre.

IV- L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES EN GENIE FORESTIER

L'Institut canadien de recherches en génie forestier a été incorporé, le 31 août 1974, selon la loi des Compagnies comme un organisme à but non lucratif. Il est un projet conjoint des industries forestières et du gouvernement canadien et il est entré officiellement en opération le 1er avril 1975.

Les principaux buts et responsabilités de l'Institut consistent à:

1-. Assurer la réalisation, l'avancement et la surveillance de tous les travaux de recherche, de développement, d'expérimentation et d'essais en ce qui touche la coupe, le transport et l'utilisation du bois sous toutes ses formes;

2-. Entreprendre ces travaux et y collaborer ainsi qu'établir et fixer des normes relatives à ce type d'activités et en surveiller l'application;

3-. Favoriser des programmes de formation et d'instruction dans les domaines de la science pure et des sciences appliquées, du génie, de la technique, de la gestion industrielle et de l'administration ou dans tous les autres domaines se rapportant à la coupe, au transport et à l'utilisation du bois ou à toute autre activité parallèle, et y participer.

4-. Prendre toutes les autres mesures et les moyens qui permettent d'atteindre les objectifs susmentionnés.

Depuis le début des travaux visant la création de cet Institut, le Québec, en particulier le ministère des Terres et Forêts, a suivi avec un vif intérêt les principaux développements et il s'est réjoui de sa récente création. Il voit en cet Institut un outil important et essentiel pour améliorer et augmenter la productivité et l'exploitation forestière.

Même si le Québec reconnaît la vocation pan-canadienne de l'Institut, il n'en reste pas moins que les problèmes d'exploitation forestière au Québec sont d'une telle envergure qu'ils devraient retenir l'attention de cet organisme. C'est pourquoi il importe que l'Institut soit saisi des besoins précis du Québec dans ce domaine afin qu'il puisse étudier comment il pourra contribuer à les solutionner.

Suivant la décision des dirigeants de l'Institut de former deux sections distinctes, la section Ouest comprenant la Colombie-Britannique et l'Alberta et la section Est groupant les autres provinces, un Comité de sélection du futur site pour la section Est a été formé (L'emplacement de l'Institut pour la section Ouest est à Vancouver). Les provinces intéressées ont été invitées à faire connaître leurs opinions à ce sujet.

A cette fin, le ministère des Terres et Forêts a confié au Conseil de la recherche le mandat de préparer et de présenter un mémoire concernant les nombreux avantages de la ville de Québec comme futur site

de la section Est de l'Institut. Le mémoire a été présenté à Montréal, le 13 juin 1974, devant les membres du Comité de sélection du site.

Depuis ce temps, le Conseil a été informé que le choix final du site n'a pas encore été fait. Cependant, advenant le cas où le choix de la ville de Québec serait définitivement écarté, le Conseil de la recherche recommande fortement:

a) Que le ministère des Terres et Forêts fasse connaître à l'Institut canadien de recherches en génie forestier les besoins et les priorités du Québec en exploitation forestière de façon à ce qu'il en soit tenu compte dans l'élaboration du programme de l'Institut;

b) Que l'Institut prenne les mesures nécessaires pour participer à une expertise québécoise en exploitation forestière;

c) Que l'Institut étudie les modalités de participation à la formation d'un personnel québécois qualifié en exploitation forestière;

d) Que REXFOR devienne membre de l'Institut.

V- CONCLUSION

Le document concernant la formulation d'une politique de recherche forestière pour le Québec vient, en quelque sorte, couronner cinq années d'efforts de la part du Conseil de la recherche et du développement forestiers du Québec.

Cependant, le Conseil demeure conscient que le travail n'est pas terminé pour autant et qu'il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir et améliorer la recherche forestière qui demeure un domaine relativement négligé.

La politique de recherche forestière proposée par le C.R.D.F. n'est qu'au stade d'expérimentation et c'est pourquoi elle aura besoin d'être rodée au fur et à mesure des évènements. Toutefois, considérant l'importance de la recherche forestière pour l'économie du Québec, les membres du Conseil émettent le voeu que leurs recommandations soient prises en grande considération et que le M.T.F. prenne les mesures nécessaires pour donner à la recherche forestière la place qui lui revient.

ANNEXE A

LISTE DES MEMBRES DES COMITES FORMES PAR LE CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT FORESTIERS

COMITE DE RECHERCHE EN GENETIQUE FORESTIERE

Président:

M. Gilles Vallée, B.Sc.App., ing.f., ing.-doc., Service de la recherche, ministère des Terres et Forêts, Québec.

Secrétaire:

M. Pierre Villeneuve, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., secrétaire du Conseil de la recherche et du développement forestiers, ministère des Terres et Forêts, Québec.

Membres:

M. Jean-Marie Fortin, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., Service de la restauration forestière, ministère des Terres et Forêts, Québec.

M. André L. D'Aoust, B.Sc., *Ph.D.*, Centre de recherches forestières des Laurentides, Service canadien des forêts, région de Québec.

M. Ronald M. Girouard, B.Sc.agr., M.Sc., *Ph.D.*, Centre de recherches forestières des Laurentides, Service canadien des forêts, région de Québec.

M. Yves Lamontagne, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., pépinière forestière provinciale de Berthierville, Québec.

M. Henri Le Blanc, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., Centre de recherches forestières des Laurentides, Service canadien des forêts, région de Québec.

M. Louis Parrot, B.Sc.App., ing.f., ing.-doc., professeur titulaire, faculté de Foresterie et de Géodésie, université Laval, Québec.

Participation de:

M. John Conway, ing.f., Consolidated-Bathurst Ltée, Grand-Mère, Québec.

M. André Demers, B.Sc.App., ing.f., Centre de recherches forestières des Laurentides, Service canadien des forêts, région de Québec.

M. Gilles Gauthier, B.Sc.App., ing.f., Service de la restauration, ministère des Terres et Forêts, Québec.

M. Robert Hatcher, ing.f., Chef de la Section liaison, aménagement et développement, Centre de recherches forestières des Laurentides, Service canadien des forêts, région de Québec.

COMITE D'ETUDE SUR LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT EN TECHNOLOGIE DU BOIS

Président:

M. Jean Poliquin, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., D.Sc.Tech., directeur du Département d'exploitation et d'utilisation des bois, faculté de Foresterie et de Géodésie, université Laval, Québec.

Secrétaire:

M. Pierre Villeneuve, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., secrétaire du Conseil de la recherche et du développement forestiers, ministère des Terres et Forêts.

Membres:

M. Ian Flann, B.Sc.F., M.Sc.F., gestionnaire de recherches, Laboratoire des produits forestiers, ministère canadien de l'Environnement, Ottawa.

M. D.A.I. Goring, B.Sc., *Ph.D.* (McGill), *Ph.D.* (Cantab), directeur de la recherche, Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers, Pointe-Claire, Québec.

M. Richard Lacasse, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec.

M. Emile Ouellet, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., D.Sc.F., directeur de l'Utilisation, ministère des Terres et Forêts, Québec.

M. Joseph Risi, L.Sc., D.Sc., M.S.R.C., université du Québec, Québec.

Participation de:

M. Pierre Lepoutre, B.Sc., M.Sc., *Ph.D.*, Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers, Pointe-Claire, Québec.

M. Harry Schwartz, B.Sc., (Hon.)*Ph.D.*, directeur, coordination des programmes, ministère de l'Environnement du Canada, Ottawa.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ETUDE DE LA POLITIQUE DE RECHERCHE FORESTIERE POUR LE QUEBEC

M. Raynald Breton, B.Sc.So., économiste, Conseil de la recherche et du développement forestiers, ministère des Terres et Forêts, Québec.

M. Jean-Claude Mercier, B.Sc.App., Ing.f., M.S., économiste. Centre de recherches forestières des Laurentides, région de Québec.

M. Pierre Villeneuve, B.Sc.App., Ing.f., M.Sc.F., secrétaire du Conseil de la recherche et du développement forestiers, ministère des Terres et Forêts, Québec.

Participation de:

M. Jacques Poirier, B.Sc.App., ing.f., D. ges., attaché de presse, cabinet du Ministre, ministère des Terres et Forêts, Québec.

ANNEXE B

PUBLICATIONS DU CONSEIL

Rapports annuels:

Premier rapport annuel, 1969/70 et 1970/71.

Deuxième rapport annuel, 1971/72.

Troisième rapport annuel, 1972/73.

Quatrième rapport annuel, 1973/74.

Rapports:

Rapport n^{O} 1, La populiculture au Québec: l'amélioration des peupliers et le développement de la populiculture, par le Comité de recherche en génétique forestière, 1971, 54 p.

Rapport n^{O} 2, Amélioration du pin gris au Québec, par le Comité de recherche en génétique forestière, 1974, 169 p.

Rapport n^{O} 3, L'enseignement et la recherche en sciences et technologie du bois, par le Comité d'étude sur la recherche et technologie du bois, 1974, 75 p.

Rapport n^{O} 4, Une politique de recherche forestière pour le Québec, par le Conseil de la recherche et du développement forestiers, 1975, 126 p.

Etudes:

Etude n^{O} 1, Etude de base relative à la politique de recherche forestière: généralités et définitions, par P. Villeneuve avec la collaboration de R. Breton, J.-C. Mercier et J. Poirier, 1975.

Etude n^{O} 2, Etude de base relative à la politique de recherche forestière: l'importance économique et sociale de la forêt québécoise et l'analyse de l'industrie forestière, par R. Breton avec la collaboration de J.-C. Mercier et P. Villeneuve, 1975.

Etude n^{O} 3, Etude de base relative à la politique de recherche forestière: proposition d'une méthode pour évaluer la rentabilité de la recherche forestière, par R. Breton avec la collaboration de P. Villeneuve et J.-C. Mercier, 1975.

Etude n° 4, Etude de base relative à la politique de recherche forestière: les organismes de recherche forestière au Québec, l'aide financière accordée à la recherche et la répartition des efforts, par P. Villeneuve, R. Breton et J.-C. Mercier, 1975.

Etude n° 5, Etude de base relative à la politique de recherche forestière: inventaire des problèmes de secteur forestier et proposition d'un programme global de recherches forestières pour le Québec, par P. Villeneuve, J.-C. Mercier et R. Breton, 1975.

Etude n° 6, Etude de base relative à la politique de recherche forestière: éléments d'une politique rationnelle de recherche forestière pour le Québec, par P. Villeneuve en collaboration avec R. Breton et J.-C. Mercier, 1975.

Editeur officiel du Québec
Imprimé au Québec